



# Renaturation des eaux – de la planification à la mise en œuvre



**Date:** Lundi 16 novembre 2015  
**Heure:** 9h00 – 16h30  
**Lieu:** Soleure, Landhaus  
**Organisateur:** Agenda 21 pour l'eau  
en partenariat avec l'Office fédéral de l'environnement (OFEV)

### Contexte

Depuis le 1er janvier 2011, la loi sur la protection des eaux comprend de nouvelles dispositions concernant la renaturation des eaux. La révision définit notamment les obligations suivantes :

- La garantie d'un espace suffisant réservé aux eaux,
- La revitalisation des eaux et
- L'atténuation des impacts de l'exploitation de la force hydraulique.

Avant de pouvoir mettre en œuvre les projets de revitalisation des eaux ou les assainissements concernant la force hydraulique, les cantons ont tout d'abord procédé à un travail de planification pour définir les priorités et besoins d'action. Ce travail préliminaire a été achevé fin 2014. Il convient maintenant de réaliser les actions en se basant sur des planifications détaillées puis de vérifier leur efficacité.

### Objectif et propos du colloque

Grâce au travail de planification effectué par les cantons, la Suisse dispose pour la première fois d'un état des lieux des secteurs de cours d'eau influencés et à renaturer. Ce colloque est l'occasion d'honorer ce travail au niveau fédéral et de présenter cet état des lieux de façon synthétique. D'autre part, certains cantons exposeront leur planification stratégique.

Pour pouvoir respecter les délais, les services cantonaux et de nombreux spécialistes ont travaillé d'arrache-pied, main dans la main. Dans beaucoup de cantons, les hydroélectriciens et les associations environnementales se sont également impliqués. Cette collaboration louable entre personnes d'intérêts différents devra être poursuivie dans l'étape de mise en œuvre. La deuxième partie du colloque sera donc consacrée à un exposé de cette démarche selon les différents points de vue. Plusieurs exemples de réalisations donneront par ailleurs un aperçu des projets déjà engagés et mettront en évidence les efforts qui devront être fournis pour que les revitalisations soient un succès.

Enfin, le colloque sera l'occasion pour tous les participants d'entretenir leur réseau de relations et de nouer de nouveaux contacts.

### Public visé

Cette manifestation s'adresse à toutes les personnes qui travaillent dans le domaine de la renaturation des eaux, notamment au sein:

- Des services municipaux, cantonaux et fédéraux
- Du secteur hydroélectrique,
- Des bureaux d'étude et de conseil
- Des associations professionnelles,
- Des associations environnementales,
- De la recherche scientifique.

## PROGRAMME

à partir de 9h00	<b>ACCUEIL ET COLLATION DE BIENVENUE</b>	
9h30 – 9h45	<b>SEANCE D'OUVERTURE</b>	
	Allocution de bienvenue	<b>Stephan Müller, OFEV</b>
10 – 15min	Mot de bienvenue et introduction	<b>CE Paul Federer, Président de la DTAP</b>
	Président de séance matin: <b>Marc Chardonnens</b> , canton de Fribourg et Agenda 21 pour l'eau	
9h45 – 10h30	<b>INTRODUCTION ET APERCU DE LA SITUATION</b>	
15min	Les eaux suisses dans 15 ou 70 ans - situation juridique actuelle et vision d'avenir	<b>Franziska Schwarz, OFEV</b>
30min	Planification et mise en œuvre: vue d'ensemble et état d'avancement des travaux	<b>Rémy Estoppey, OFEV</b>
10h30 – 11h00	<b>Pause café</b>	
11h00 – 12h15	<b>PLANIFICATION ET MISE EN ŒUVRE DANS LA PRATIQUE</b>	
20min	Planification et mise en œuvre: la situation en Argovie	<b>Norbert Kräuchi, Canton d'Argovie</b>
20min	Planification stratégique de la revitalisation des cours d'eau du Canton de Neuchâtel	<b>Johanna Ramos, Canton de Neuchâtel</b>
20min	Planification et mise en œuvre dans un canton de montagne: Exemple Alpenrhein	<b>David Schmid, Canton des Grisons</b>
12h10 – 13h30	<b>STANDING LUNCH</b>	
	Président de séance après-midi: <b>Stephan Müller, OFEV</b> et Agenda 21 pour l'eau	
13h30 – 14h10	<b>RENATURATION DES EAUX : SIGNIFICATION POUR LA SUISSE</b>	
15-20min	Plongée dans la Suisse aquatique	<b>Michel Roggo, Photographe</b>
20min	Evaluation de la situation d'un point de vue scientifique Perspectives et apports de la recherche pour la mise en œuvre	<b>Bernhard Wehrli, Eawag</b>
14h10–15h40	<b>LA MISE EN ŒUVRE DANS LA PRATIQUE</b>	
20min	Planification des réalisations: le point de vue de BKW	<b>Daniel Marbach, BKW Energie AG</b>
20min	Réalisation des mesures: le point de vue d'Axpo	<b>Nadia Semadeni, Irene Steimen, Axpo</b>
14h50 – 15h20	<b>Pause café</b>	
20min	Planification des mesures à la centrale hydroélectrique de Ritom	<b>Michel Ritz, CFF Sandro Peduzzi, Canton TI</b>
15h40–16h10	<b>PERSPECTIVES ET ROLE A JOUER PAR LES DIFFERENTS ACTEURS</b>	
15-20min	Les associations environnementales – votre aide et soutien à l'application du droit?	<b>Urs Leugger-Eggimann, Pro Natura</b>
10-15min	L'union fait la force: l'aide apportée par l'Agenda 21 pour l'eau aux acteurs du secteur	<b>Stefan Vollenweider, Agenda 21 pour l'eau</b>
16h10 – 16h30	<b>CONCLUSIONS</b>	
je 10min	Conclusions des différentes parties prenantes	<b>Thomas Fürst, Alpiq Daniel Bernet, Ct. de Berne</b>
16h30	Clôture du colloque et apéro	

## Informations générales

### Inscription

L'inscription se fait en ligne sur le site [www.wa21.ch](http://www.wa21.ch)

Date limite d'inscription: **le 2 novembre 2015**

Le nombre de participants est limité, les demandes seront prises en compte dans leur ordre d'arrivée. L'envoi de la facture tient lieu de confirmation de l'inscription.

### Langues du colloque

Les conférences seront tenues en français ou en allemand et seront traduites en simultanément.

### Documentation

Un dossier sera remis aux participants.

### Frais d'inscription

CHF 200.-

Le montant comprend les boissons, le standing lunch et la documentation.

Il doit être réglé sur facture.

Frais d'annulation:

Le montant total est dû après expédition de la facture.

### Accès

Le Landhaus se situe au bord de l'Aar à 10 minutes à pied de la gare de Soleure.



### Organisateur

Agenda 21 pour l'eau - Le réseau d'acteurs de la gestion des eaux en Suisse  
Forum Chriesbach, Überlandstrasse 133, CH-8600 Dübendorf, [www.wa21.ch](http://www.wa21.ch)

### Des questions?

Stefan Vollenweider, secrétaire exécutif de l'Agenda 21 pour l'eau  
Tel. 058 765 54 27, [stefan.vollenweider@wa21.ch](mailto:stefan.vollenweider@wa21.ch)